



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

12 novembre 2015

L'explosion survenue lors d'un exercice militaire à Langaina fait la Une des quotidiens parus ce jour. Le bilan de cet incident fait état de la mort d'un civil et de 8 militaires blessés. Par ailleurs, la polémique sur les îles Eparses continue d'attirer l'attention des journaux d'opinion, notamment après la visite de la ministre française des Outre-mer à Tromelin et Les Glorieuses mais surtout, sa déclaration sur une station mahoraise quant aux objectifs de sa visite.

Processus électoral

LES CANDIDATS-MAIRES INVISIBLES DURANT LA CAMPAGNE ELECTORALE

De nombreux candidats prenant part aux élections communales partielles, qui se tiendront demain, ont été invisibles durant la période de campagne. Tel est par exemple le cas à Fénérive Est où seulement 4 candidats sur les 9 en lice ont entrepris des manifestations de campagne. Le manque de moyens financiers ou encore le découragement suite à la tendance des communales du 31 juillet dernier sont à l'origine de ce « désistement d'office », opine L'Express de Madagascar, (p. 6) (Midi Madagasikara p.18)

- *Les 5 candidats « inactifs » durant la campagne pour les communales partielles de Fénérive-Est ont en réalité préféré soutenir le candidat du HVM, au lieu de se présenter une deuxième fois, à l'instar du candidat et non moins Chef de région d'Analanjirifo, Michel Saina. (Les Nouvelles p.2)*

SENATORIALES : LE DEPOT DE CANDIDATURE TRAINÉ

A quelques jours de la clôture du dépôt de candidature pour les élections sénatoriales, les partis politiques ne semblent pas pressés de déposer les dossiers de leur candidat. En effet, les dossiers reçus par les Organes de Vérification et d'Enregistrement des Candidatures (OVEC) arrivent au compte-goutte alors que la date limite a été fixée pour le 16 novembre prochain, soit dans 4 jours. On a l'impression que les formations politiques veulent dissimuler les noms de leurs candidats et ne les dévoiler qu'au dernier moment, estime Midi Madagasikara (p.18)

- *Le décret permettant aux députés et ministres de prendre part aux campagnes électorales précédentes reste toujours valable pour les sénatoriales. Les Nouvelles estime par conséquent que la deuxième session ordinaire pourrait se terminer avant l'heure pour permettre aux parlementaires de faire campagne pour leur candidat. (p.3)*
- *« Le HVM veut faire une razzia », titre Les Nouvelles. Le quotidien se base sur la performance du parti présidentiel lors des dernières communales et plus particulièrement sur ses 800 maires, qui constituent principalement le collège électoral, pour déduire que la formation politique du pouvoir ambitionne de rafler la quasi-totalité des sièges au sein du Sénat. Il a également été rapporté que la CENI prévoit la publication des résultats des sénatoriales au début du mois de janvier. (p.3)*
- *De l'opinion de La Gazette de la Grande Ile, la déclaration de Rivo Rakotovoao sur l'intention du HVM de rafler la totalité des sièges du Sénat vise à intimider les autres formations politiques, qui d'ailleurs semblent ne pas oser s'affirmer (p. 13)*
- *D'après le député Brunelle Razafitsiandraofa, le MAPAR a déjà déterminé ses candidats pour les sénatoriales. La formation politique d'Andry Rajoelina disposerait d'ailleurs déjà d'une stratégie lui assurant la victoire (L'Observateur p.7). Le parlementaire dément également les rumeurs sur une éventuelle candidature de l'ancien PHAT. (Tia Tanindrazana p.2)*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



- Jusqu'à hier dans l'après-midi, aucun dossier de candidature pour les sénatoriales n'a été déposé à l'OVEC de Nanisana, même si 32 mandataires s'y sont présentés pour s'assurer des dossiers à fournir. Un responsable de l'OVEC a pourtant souligné que de nombreux candidats indépendants sont en lice pour les sénatoriales. (**Tia Tanindrazana p.2**)

Relations internationales

ILES EPARSEES : LA MINISTRE FRANÇAISE DES OUTRE-MER RIPOSTE

Sur le plateau de la station Mayotte Première, George Pau-Langevin, ministre française des Outre-Mer, a soutenu que sa visite dans les Glorieuses et Tromelin visait à affirmer la présence française dans les îles Eparses. Pour rappel, la visite de la ministre dans ces îles « litigieuses » rentrait dans le cadre de la célébration de l'anniversaire de la Terre Australe et Antarctique Française, au sein de laquelle elles ont été intégrées suite à l'adoption, en 2007, de la loi y afférente par le Parlement français. Pour **L'Express de Madagascar**, il est donc évident qu'il s'agit de la manifestation de la position de la France par rapport à ce dossier. Le quotidien a approché un enseignant en diplomatie qui explique que la loi française de 2007 ne devrait pas logiquement supplanter la résolution des Nations-Unies, légitimée par le vote d'une large majorité de ses membres. Il estime par conséquent qu'il s'agit de la riposte de la France suite au tapage médiatique sur la rétrocession de ces îles Eparses à la Grande île. Si l'ambassadeur de France Véronique Vouland a préféré esquiver les questions de la presse sur le sujet, lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, l'Etat malgache semble vouloir répondre favorablement aux attentes de la population tout en évitant de froisser la France, principal partenaire de la Grande île dans son opération de séduction des bailleurs. Pour preuve, le ministre de la Défense, Dominique Rakotozafy a assimilé ce dossier à un conflit foncier qui nécessite une négociation sans heurt, voire l'arbitrage d'un tribunal. (**p. 3**)

- La ministre des Affaires Etrangères Atallah Béatrice a rassuré sur l'inexistence d'incident diplomatique entre les deux pays, à propos de ces îles Eparses. Interrogée sur la visite de la ministre française des Outre-Mer, elle explique qu'il s'agit d'une visite programmée depuis le mois de septembre et que le gouvernement malgache en était préalablement informé. (**Midi Madagasikara, p. 12**)
- L'expert en relations internationales, Julien Radanoara, estime qu'il faudrait intensifier la « bataille » tant au niveau international que national. « Nous avons déjà le soutien de puissances étrangères comme la Russie, faisons ainsi en sorte de collaborer avec d'autres pays. Il faudrait également que le pouvoir actuel renforce les batailles diplomatiques », a-t-il affirmé. (**Les Nouvelles p.3**)
- Le parti Front Patriotique Malgache a déposé une pétition auprès de l'Assemblée Nationale afin de réclamer la propriété des îles Eparses. Cette initiative vise à inciter les parlementaires à adhérer à cette cause et à les impliquer davantage dans le processus, en vue de mettre la pression sur la France. Dans cette optique, un groupe de députés mené par Jean Brunelle Razafitsiandraofa a fait part de l'importance de l'implication de l'Assemblée Nationale dans cette démarche pacifique. (**Madagascar Laza p.2**)
- En marge de la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre, le ministre de la Défense le général Dominique Rakotozafy a affirmé que les îles Eparses appartiennent à Madagascar, en se référant notamment à la résolution des Nations-Unies. Il a également soutenu que la revendication de ces îles auprès de la France doit se faire pacifiquement. (**Madagascar Laza p.2**)
- Le ministre de la Défense nationale « abandonne la lutte » pour la restitution des îles Eparses à l'Etat malagasy, opine **Madagascar Matin**. Le quotidien justifie son opinion par les

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



déclarations du ministre décourageant la tenue de manifestations et de mouvements nationalistes. (p.4)

- De l'avis de **La Vérité**, l'intensification des mouvements de revendication des îles Eparses a amené le pouvoir à faire semblant de déclarer les hostilités envers la France. L'initiative du Président de la République, à travers un communiqué de presse publié le 8 novembre dernier, semble irriter l'Elysée au plus haut point, d'où les diverses missions officielles françaises en vue d'affirmer sa souveraineté sur ces îles. (p.3)

LE DIALOGUE POLITIQUE SE POURSUIT ENTRE MADAGASCAR ET L'UNION EUROPEENNE

Après la première rencontre entre le Premier ministre et l'ambassadeur de l'Union européenne au mois de février dernier, une autre réunion s'inscrivant dans le cadre du dialogue politique avec l'UE se tiendra ce jour au Palais d'Etat d'Iavoloha. Il s'agit sans doute de la dernière étape avant la signature d'un accord entre les deux parties, signature qui est programmée depuis plusieurs mois et qui est prévue se tenir à Bruxelles, lors de la prochaine visite du Président de la République en Belgique. En réalité, cette signature porte sur le nouveau Programme Indicatif Pays qui constitue le principal enjeu de l'aboutissement du dialogue politique, passage obligé pour l'avènement du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED), le financement de l'Union Européenne pour les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique. L'enveloppe du FED octroyée à Madagascar s'élève à 518 millions d'Euros. (L'Express de Madagascar, p. 5 ; Les Nouvelles p.2 ; La Gazette de la Grande Ile p.5)

- Ce dialogue politique entre l'Union Européenne et Madagascar est le second du genre depuis le retour à l'ordre constitutionnel et repose principalement sur l'accord de Cotonou, exigeant le respect des droits de l'Homme, de l'Etat de droit et des principes démocratiques. La partie malgache risque ainsi d'être questionnée sur les exécutions sommaires reprochées ces derniers temps aux forces de l'ordre ou encore sur le problème de la corruption, qui mine toujours autant le pays. La question de la bonne gouvernance et l'efficacité dans la gestion des affaires publiques sera sans doute remise sur le tapis. (Midi Madagasikara, p. 2-17)

Politique

CONSEIL DES MINISTRES : NOMINATION DE 3 NOUVEAUX CHEFS DE REGION

A l'issue du Conseil des ministres qui s'est tenu hier au Palais d'Etat d'Iavoloha, 3 Chefs de région ont été nouvellement nommés, à savoir Ferdinand Mosa pour la région Ihorombe, Honoré Raminoarison pour l'Alaotra Mangoro et le colonel Jules Rabe, pour l'Atsimo Andrefana. Ces nominations intervenant en plein processus de préparation des élections sénatoriales, **L'Express de Madagascar** n'écarte pas la possibilité qu'elles éveillent les suspicions. Le quotidien fait d'ailleurs remarquer que les textes régissant la Décentralisation prévoient que les Chefs de région soient élus par suffrage indirect, par le biais des grands électeurs. Le pouvoir est ainsi tenu de les respecter s'il souhaite réellement que la décentralisation soit effective. Pour justifier sa démarche, le régime pourrait argumenter sur la nécessité de combler les postes vacants ou de remplacer les personnalités défailtantes dans leur mission. (p. 6 ; Tia Tanindrazana p.3)

- Le Conseil des ministres d'hier a également informé de la participation de Madagascar à différents rendez-vous internationaux, à savoir la 21^{ème} Conférence des Etats Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (COP21) qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre à Paris, le 2^{ème} Sommet du Forum de coopération Sino-Africaine (FCSA-FOCAC) à Johannesburg du 2 au 5 décembre et l'Africa Global

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Business Forum 2015, qui se tiendra à Dubaï du 17 au 18 novembre. (Midi Madagasikara, p. 12)

- *Plusieurs nominations aux hauts emplois de l'Etat ont également été décidées lors de ce Conseil des ministres, dont celle du nouveau Secrétaire général du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Marie Célestin Rasolomaholy Rakotozanany, remplaçant Philibert Hervé Andriamanantsoa, parti à la CENI. (Les Nouvelles p.2)*

LE DEPUTE MARA NIARISY ATTEND SON SORT

Après la confrontation entre le gouvernement et les parlementaires, le 6 novembre dernier, concernant l'affaire Mara Niarisy, beaucoup de députés soutenant leur confrère affirment attendre les conclusions de la commission d'enquête parlementaire, qui descendra sur terrain à Ankazoabo-Sud, pour prendre position. Le sort du parlementaire d'Ankazoabo semble donc en sursis pour le moment, ayant fait l'objet d'une demande de levée d'immunité parlementaire par le gouvernement, afin qu'une enquête soit menée convenablement sur son implication dans les vols de zébus dans la région. Bien que cette affaire ait suscité de vives réactions des députés, ces derniers paraissent ne pas vouloir s'exprimer médiatiquement, craignant probablement les conséquences de leurs déclarations. Le gouvernement est actuellement à pied d'œuvre pour désigner ses représentants au sein de la commission d'enquête, qui sera néanmoins composée exclusivement de parlementaires. Ladite commission sera sûrement mise en place en fin de semaine, les députés n'attendraient plus que le financement du gouvernement pour finaliser les derniers détails. (L'Express de Madagascar, p. 6 ; Les Nouvelles p.2 ; Madagascar Laza p.3 ; Madagascar Matin p.3)

TABLE RONDE POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE FONCIERE

Une table ronde portant sur la nouvelle Lettre de Politique Foncière s'est tenue avant-hier à l'Hôtel Panorama, organisée par le ministère d'Etat en charge des Projets Présidentiels, de l'Aménagement du Territoire et de l'Equipement, en partenariat avec la délégation de l'Union Européenne. Elle a vu la participation des représentants de l'Etat, de l'Organisation de la Société Civile, du secteur privé, des syndicats du service foncier, des élus et des Partenaires Techniques et Financiers. Cet évènement entre dans le cadre de la concertation régulière en vue de partager les fondements de la Lettre de Politique Foncière (LPF) mais également du recueil des propositions dans une démarche inclusive pour l'élaboration du Programme National Foncier (PNF). Cette LPF présente néanmoins 4 points d'incertitude, à savoir les nouvelles méthodes à adopter pour l'achèvement des opérations cadastrales, la valeur juridique du certificat foncier, les pouvoirs des communes dans la gestion des terres communales et enfin, les procédés d'élaboration du PNF. Cette table ronde devrait permettre à tous les acteurs œuvrant dans le domaine du foncier d'avoir une même appropriation de la LPF afin d'entamer le processus dans l'élaboration du PNF. (L'Express de Madagascar, p. 8 ; Midi Madagasikara, p. 3 ; Madagascar Laza p.3)

Economie et société

EXPLOSION AU CHAMP DE TIR DE LANGAINA : 1 CIVIL MORT, 8 MILITAIRES BLESSES

Un exercice militaire a tourné au drame au camp d'entraînement des forces armées à Langaina Antsofonondry hier, en fin de matinée. Le bilan fait état d'un mort et de 8 blessés, tandis qu'un poids lourd garé non loin a également été endommagé. D'après les explications du service communication du ministère de la Défense nationale, la manipulation de poudre noire conjuguée à la forte chaleur actuelle pourrait être à l'origine de l'accident. L'individu civil a perdu la vie lors de la violente explosion tandis que les 8 militaires, qui se trouvaient à proximité, ont été grièvement blessés. Ces derniers ont été évacués à l'hôpital militaire de Soavinandriana, l'état de santé de 5 d'entre eux a d'ailleurs été jugé préoccupant. Le ministre de la Défense nationale et le Chef d'Etat-Major Général

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



de l'Armée Malagasy (CEMGAM) se sont rendus au chevet des militaires blessés pour s'enquérir de la situation. (L'Express de Madagascar, p. 10 ; Les Nouvelles p.5 ; Madagascar Laza p.14 ; L'Observateur p.06 ; Madagascar Matin p. 9 ; La Vérité p.2 ; Tia Tanindrazana p.3)

- *Le civil décédé est un technicien spécialiste des explosifs travaillant au CAPSAT Soanierana. Parmi les militaires gravement blessés figurent un commandant de l'Armée qui a perdu l'un de ses bras, un lieutenant occupant le poste de chef de dépôt et plusieurs sous-officiers, qui sont des artificiers. Contacté par téléphone, le CEMGAM n'a pas écarté la possibilité que la date de péremption de la poudre noire ait été dépassée, d'où ce drame. (Midi Madagasikara p. 11)*
- *La Gazette de la Grande Ile rapporte les diverses explications qui justifieraient cet incident, entre autres une destruction de munitions périmées qui aurait mal tournée et une explosion inattendue lors de l'acheminement des objets explosifs. (p. 3)*

DEUX NOUVEAUX CAS DE PESTE A MIARINARIVO

Après les cas de peste bubonique décelés à Mandritsara, Faratsiho, Manandriana et Tsiroanomandidy, deux nouveaux cas suspects ont été relevés récemment dans le district de Miarinarivo Itasy. Les autorités sanitaires locales n'ont pas tardé à prendre les mesures adéquates, telles que la désinfection des lieux d'habitation des malades, la dératisation des alentours ou encore la sensibilisation de la population sur l'hygiène et l'assainissement. Pour sa part, le ministère de la Santé publique a rappelé les principaux symptômes de peste bubonique et pulmonaire, ainsi que l'attitude à adopter au cas où un individu viendrait à présenter lesdits symptômes. (L'Express de Madagascar, p. 9 ; Midi Madagasikara p.4)

- *Le nombre de décès causés par la peste bubonique est passé à 6, en 3 semaines, depuis le mois d'octobre. Depuis l'apparition de l'épidémie à Moramanga en août dernier, plus d'une vingtaine de cas de décès et plus d'une trentaine de cas suspects ont été déclarés. Le ministre de la Santé a déjà tiré la sonnette d'alarme sur les risques d'épidémie de peste en raison de la prolifération des rats à cause des feux de brousse et de l'insalubrité. (Les Nouvelles p.4)*

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p.3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

